

N° 6 Intitulé de l'action :	Ecole du bois d'Emery EMERAINVILLE Circonscription de CHAMPS-SUR-MARNE
--------------------------------	---

Identification Etablissement

Etablissement	Engager les classes de cycle 3 dans une pédagogie active et coopérative en rendant les élèves acteurs de leur propre réussite.
Téléphone / mel /site	01 60 33 26 59 / ce.0772058u@ac-creteil.fr
Directrice IEN	Mme TORCHY Audrey M MAINVILLE

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Grande hétérogénéité dans les classes. • Différences de rythme, 'de niveau', de plus en plus grandes entre les élèves. • Difficultés pour trouver du temps et répondre aux besoins de chaque élève. • Difficultés de relations entre les élèves. • Difficultés pour rendre certains apprentissages concrets. • Difficultés pour motiver certains élèves et les rendre acteurs de leurs apprentissages. • Mise en place d'une classe coopérative ou de pratiques coopératives en CM depuis 4 ans. Effets positifs de cette pratique constatés sur le climat scolaire et l'autonomie des élèves. • Participation d'un enseignant de l'équipe au groupe de travail de la CARDIE sur les pratiques coopératives depuis 4 ans.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque élève de progresser quels que soient ses difficultés, sa différence, ses capacités dans un environnement bienveillant en favorisant la coopération, la solidarité mais également le droit de chacun d'avancer à son propre rythme. <ul style="list-style-type: none"> - placer les élèves au centre des apprentissages, - respecter le rythme et le développement de tous les élèves. - donner la parole aux élèves. • Favoriser la coopération entre adultes et harmoniser les pratiques pour toutes les classes du cycle 3.

Descriptif de l'action	<p>Volonté d'adopter des méthodes/pédagogies actives : apprendre avec les pédagogies coopératives</p> <p>Mise en place de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De plans de travail différenciés permettant de prendre en compte : - le rythme des élèves - les acquis des élèves - les besoins des élèves (notamment en production d'écrits et en lecture compréhension) - les projets individuels. • D'activités autocorrectives en lien avec les apprentissages et les programmes scolaires pour favoriser l'autonomie. • D'ateliers de mathématiques offrant la possibilité d'acquérir des compétences visées par des entrées diverses permettant l'alternance des modalités de travail différentes. (manipulations, jeux, autonomie, petits groupes dirigés de remédiations ou d'approfondissement). • Conseils des élèves pour donner la parole aux élèves mais également pour les responsabiliser et les rendre acteurs et initiateurs de projets individuels ou collectifs au sein de la classe. Volonté de créer au sein de la classe un esprit solidaire.
------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • DVDP pour développer l'écoute de l'autre et la capacité à argumenter • Mise en place de projets ouvrant sur les familles et l'école sur l'extérieur : correspondances notamment en lien avec l'anglais, journal/blog scolaire, ateliers d'écriture avec la maison de retraite. • Tutorat, aide et entraide avec outils formalisés.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'élèves une fois toutes les semaines et en cas de besoin avec mise en place d'un frigo • DVDP tous les 15 jours à partir de janvier • 2h dédiées par jour au plan de travail
Caractère expérimental	Inscrire la coopération dans un cycle entier
Mesure dérogatoire	Nous souhaitons, que 9h d'animations pédagogiques soient consacrées pour échanger, observer, construire et mettre en place des outils et des fonctionnements communs.
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de compétences acquises du fait du respect du rythme d'acquisition et augmentation du nombre d'élèves qui maîtrise les compétences au niveau. • Diminution des violences et incivilités entre élèves et du nombre de conflits • Nombre d'outils communs construits par l'équipe • Autonomie : respect du plan de travail et élèves acteurs de leurs apprentissages • Prise de responsabilité : prise de parole et participation active au sein du conseil des élèves • Qualité de travail du groupe • Amélioration du climat de la classe : Diminution du nombre de conflits • Meilleure acquisition des compétences du fait du respect du rythme d'acquisition • Image de soi positive du fait de la valorisation des travaux : volonté de faire partager les productions • Motivation des élèves : bonne implication dans les projets • Meilleure adaptation en 6e du fait d'une plus grande autonomie des élèves • Satisfaction des familles

Classe(s) concernée(s)	Toutes les classes du cycle 3 : 2 CM1 et 2 CM2. Souhait des 2 classes de CE2 de s'inscrire dans cette démarche mais en attente de la répartition et de la composition des classes pour l'année 2019/2020 avec la possibilité de voir apparaître un CM2/CE2 pour respecter une moyenne de 24 élèves par classe.
Disciplines / équipes concernées	Deux professeures des écoles de CM1 dont la directrice, un professeur des écoles de CM2, l'autre CM2 en attente de nomination.
Partenaires et intervenants éventuels	

Informations CARDIE

Personne contact	PONTVIANNE Nicolas Professeur des écoles CM2 /
Attente de la mission	Un accompagnement / un regard extérieur pour donner du sens, une cohésion à notre action.